

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LE DÉSARMEMENT ET L'EUROPE

A plus d'un égard, les événements tragiques qui viennent d'impressionner, coup sur coup, l'opinion publique ont eu des conséquences fâcheuses. Il n'en est pas de plus regrettable que l'insuffisant intérêt accordé depuis lors à cette grave question de désarmement soulevée par le rescrit du Tsar Nicolas II, et qui mériterait plus que tout autre l'attention de l'Europe.

A ce sujet, nous trouvons dans une publication dirigée avec un rare talent par notre très distingué confrère M. Alfred Neymarck un rapprochement digne d'être tout particulièrement signalé. Il a trait au discours que Napoléon III prononça le 5 novembre 1863, à l'ouverture de la session législative et qui offre une ressemblance frappante avec le manifeste que le comte Mouraviev vint, au nom du Tsar, d'adresser aux chancelleries. Napoléon III conviait toutes les puissances de l'Europe à un congrès « où les amours-propres et les résistances disparaîtraient devant un arbitrage suprême. » L'histoire d'hier ne sera-t-elle pas celle de demain ?

« Quoi de plus conforme, disait Napoléon III, aux idées de l'époque, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la conscience, à la raison, des hommes d'Etat et de leur dire :

« Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré ?

« La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation ?

« Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés ?

« Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces ?... »

Le discours impérial eut un retentissement énorme : il fut suivi quelques jours après par une circulaire adressée à toutes les chancelleries par le ministre des affaires étrangères.

E. de Girardin, dans une série d'articles, intitulés la « Paix du Monde, » demandait la réunion immédiate du Congrès : c'était, d'après lui, la paix universelle assurée, l'unité de l'Europe réalisée, la fin des révolutions intérieures et extérieures ! Un autre journal très répandu, l'Europe, répondait à E. de Girardin qu'un « Congrès pour régler toutes les affaires de l'Europe et qui n'amènerait pas une rupture était tout simplement impossible ; il est de l'essence de tous les jugements humains de n'avoir de valeur qu'au moyen de la force armée. Ainsi serait-il des décisions du Congrès, et il n'est pas un petit prince qui ne fût prêt à tout brouiller pour la moindre atteinte à ses intérêts. D'après nous, un Congrès c'est la guerre. »

Les prévisions de l'Europe devaient se réaliser. Un an après l'appel humanitaire de Napoléon III, avait lieu la guerre des Duchés ; en 1866, la guerre austro-prussienne éclatait ; en 1870, la guerre franco-

allemande. Et, depuis, l'Europe entière a fait la guerre un peu partout, dans les cinq parties du monde.

L'appel du Tsar part d'un sentiment généreux. Toute la presse européenne l'a accueilli avec sympathie ; mais, encore une fois ce grand projet est-il réalisable dans la pratique ?

L'Angleterre abandonnera-t-elle l'Egypte ? L'Allemagne renoncera-t-elle à l'Alsace-Lorraine ? La Turquie réclamera-t-elle les provinces qu'elle a perdues à la suite de la guerre de 1878 ? Comment désarmer, quand toutes les puissances se préparent à faire de nouvelles conquêtes ou à maintenir celles qu'elles ont faites ?

Une conférence européenne peut se réunir pour essayer de résoudre pacifiquement des difficultés pendantes, pour empêcher que l'incendie n'éclate, mais qu'une seule de ces questions reste en suspens ou ne donne pas lieu à une réponse satisfaisante, le dénouement pourrait être la guerre et non l'affermissement de la paix.

Voilà pourquoi tout en rendant hommage à la pensée généreuse du Tsar, l'idée d'un désarmement général et d'une paix universelle qui, tôt ou tard, s'imposera quand même à l'Europe, si elle ne veut pas être à la merci des pays jeunes plus vigoureux, moins endettés, a été accueillie avec un certain scepticisme. L'Europe, suivant les paroles que Napoléon III prononçait dans son célèbre message du 5 novembre 1863, « entretiendra toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés. »

De même qu'en 1863, pour continuer le rapprochement que nous venons d'établir entre deux grands faits historiques, le monde des affaires, la Bourse, ont accueilli avec beaucoup de réserve ces manifestations dont la mise à exécution et le résultat à poursuivre lui paraissent rencontrer de lourdes difficultés. On s'est inquiété aussi des nouvelles relatives à une alliance offensive et défensive entre l'Allemagne et l'Angleterre ; on a parlé des difficultés soulevées, en Chine, entre les grandes puissances ; l'Europe veut la paix, tous les chefs d'Etat en proclament la nécessité ; la proposition du Tsar en est encore un témoignage ; mais au fond, tout le monde considère que cette paix est précaire, et la guerre apparaît toujours à l'horizon, comme une éventualité menaçante !

C. R.

L'AFFAIRE DREYFUS

Le désarroi des esprits, le trouble des consciences, la confusion des opinions, la défaillance des caractères, nous font regretter que dans des circonstances exceptionnelles le gouvernement ne fasse pas preuve de plus d'énergie et de décision.

On tâtonne, on hésite, on ajourne et on ne réussit ainsi qu'à exciter davantage l'opinion publique, l'inquiéter et aggraver les difficultés au milieu desquelles nous nous débattons.

C'est, dit le *Petit Fleu*, partout l'indécision, la faiblesse, le chaos.

On parle publiquement, de crises qui n'atteindraient pas seulement le ministre de la

guerre, mais le cabinet tout entier, et qui même rejailliraient sur le Président de la République, imprudemment sorti de son rôle constitutionnel.

Il y a, évidemment, beaucoup d'exagération dans tous ces récits. Mais quand on laisse les esprits désorientés, quand on subit le caprice des événements, quand on ne prend pas résolument la direction du gouvernement, on est à la merci des mouvements et des secousses de l'opinion.

Et la faute première, c'est qu'on a voulu faire intervenir la politique, la grande semeuse de discordes ; et cependant la tâche était si facile : il n'y avait qu'à laisser la cour de cassation se prononcer. Le gouvernement pouvait et devait même s'abriter derrière l'autorité judiciaire. Mais on a laissé les passions grandir, les polémiques s'attiser, les violences s'exacerber. Et il ne faudrait pas encore beaucoup d'ajournements pour amener une situation grosse de dangers et de redoutables conséquences.

Picquart et l'« Eclair »

On annonce que le colonel Picquart a décidé de poursuivre l'« Eclair » pour un article publié par ce journal. M^e Labori s'est rendu au parquet de la cour pour y prendre, d'accord avec celui-ci, les dispositions nécessaires à la fixation de la date à laquelle l'affaire devra être appelée.

L'« Eclair » accuse M. Picquart d'avoir été l'agent des amis de Dreyfus, de s'être acharné à la révision du procès et d'avoir commis un faux pour prouver la culpabilité du commandant Esterhazy.

L'Etat-major

Actuellement, on peut dire qu'aucune décision ferme n'est encore arrêtée dans l'esprit du gouvernement. Le Conseil a fait ressortir des dissidences assez profondes sur l'opportunité de la révision. Le général Zurlinden, soutenu dans cette opinion par M. Félix Faure, se montre hostile à cette mesure juridique. Il est fort probable qu'à ce moment une décision ferme est prise par le Gouvernement.

ASSASSINAT de l'Impératrice d'Autriche

Les télégrammes

L'empereur a reçu des dépêches de condoléances du pape, de tous les souverains et chefs d'Etats de presque toute la terre. Parmi ces dépêches, on remarque celles des chefs d'Etats du Japon, du Pérou, du Chili, de l'Uruguay, de Zanzibar.

M. Félix Faure a télégraphié ainsi :

« Pénétré d'horreur pour ce nouvel et odieux attentat dont Sa Majesté l'impératrice-reine a été victime, je tiens à assurer Votre Majesté du véritable chagrin que cette nouvelle me cause et la part que je prends à sa douleur, et je la prie de croire à ma plus sincère et profonde sympathie ».

Manifestations en Autriche

De nouvelles manifestations hostiles aux Italiens se sont produites à Trieste. La police, avec le concours de la troupe, a dispersé les manifestants. Un agent de police a été gravement blessé d'un coup de pierre. On compte quelques autres personnages blessés légèrement. Deux arrestations ont été opérées.

Service funèbre à Alger

En réponse à une lettre du consul général d'Autriche-Hongrie à Alger, M. Laferrière, gouverneur général, après avoir exprimé ses

condoléances à l'occasion de la mort tragique de l'impératrice, lui annonce qu'il a décidé qu'un service solennel serait célébré à la cathédrale d'Alger, samedi prochain, 17 septembre, au moment même où auront lieu à Vienne les funérailles de la souveraine

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Etudes sur l'enfance

Le *Journal des instituteurs* fait chaque semaine une revue des plus intéressantes des choses relatives à l'éducation et voici comment Jacques Semeur analyse les études sur l'enfance parues dans les diverses feuilles pédagogiques :

« M^{me} Henriette Perrin nous a montré l'enfant anglais (*Journal des instituteurs*) ; le Manuel général s'occupe de l'enfant américain et de cet intéressant mouvement qui se produit dans la grande République transatlantique pour l'étude de l'enfance en général, de son caractère, de son développement physiologique et psychologique. M. James Sully a écrit un gros livre là-dessus. Le chapitre où il étudie les rapports de l'enfance et de l'autorité serait à citer tout entier.

« L'insoumission des enfants — thème inépuisable des plaintes pour les parents et certains maîtres — lui paraît parfaitement normale pendant les premières années. Les mieux organisés de nos bambins, nous voulons dire les plus sains, sont les plus rebelles. Ils ne résistent pas à la règle encore inconnue mais à l'intervention d'une autre volonté violente ; et furieuse chez les uns, la résistance est habile et artificieuse chez beaucoup. Souviens-toi de céder à tes petites sœurs, comme ton père me cède à moi — dit une mère au jeune Edgard, un bambin de six ans, qui réplique : Oh ! mais pas tout de suite, il faut d'abord que tu le persuades. Suit la série des palliatifs, des excuses, des faux-fuyants fatalistes qui semblent naturels. Un petit garçon de trois ans avait été grondé pour n'avoir pas mangé la croûte de son pain ; comme son papa lui montrait que lui la mangeait : Oui, mais vois-tu, papa, Dieu nous a faits différents toi et moi. »

Voilà un petit psychologue qui sait ce que raisonner veut dire....

Aussi quand nous réprimandons l'enfant, devons-nous garder le plus grand calme et mesurer le sens de nos paroles.

« Un enfant grondé pour avoir tiré les oreilles du petit chat, répliqua aussitôt : Je ne tirais pas les oreilles du petit chat, je n'en tirais qu'une seule. Souvent même il regimbe contre toute punition, la déclarant inefficace. Un petit garçon américain, âgé de cinq ans et dix mois se mit à crier parce qu'on lui défendait d'aller jouer dans la cour, et comme sa mère le menaçait de le fouetter : Eh bien ! maman, cela me fera crier davantage.

N'opposez pas à l'enfant les lieux communs sur la nécessité et la bonté de la punition. Pour lui, l'amour est l'amour. Lui dit-on que sa mère est bonne parce qu'elle le gronde et le châtie : il l'admet, seulement il est enclin à désirer qu'elle soit un peu moins bonne ».

Ce n'est pas seulement les membres de l'enseignement qui ont un réel profit à retirer de la lecture de ces études. Les parents eux-mêmes qui ont quelque souci de la bonne direction à donner à leurs enfants, ont aussi à réfléchir et à tirer leurs conclusions.

Voilà pourquoi, même dans le petit ca-

re où il nous est permis de nous occuper d'éducation, nous jugeons à propos de présenter à nos lecteurs des notions dont, un jour ou l'autre ils tireront parti, s'ils nous font l'honneur de les lire.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Le voyage présidentiel

Revenant du terrain des manœuvres, M. Félix Faure a fait son entrée dans Moulins par la route de Chevannes. Il était précédé par des agents de la Sûreté montés sur des bicyclettes. Le duc de Connaught était assis à sa gauche. Le général Hagron, les officiers d'ordonnance du président et du duc occupaient deux autres voitures. L'escorte était formée en tête par un escadron de gendarmes, et en queue par des chasseurs. Une batterie de canons, placée au Foulet, a tiré une salve de 101 coups de canon. La population se pressait très nombreuse sur le passage du cortège; elle a crié sur plusieurs points: « Vive le président! Vive la République! Vive l'armée! »

Conseil municipal dissous

L'Officiel publie un décret prononçant la dissolution du conseil municipal de Saint-Magne-de-Belin (Gironde).

Un Appel au Coup d'Etat

Voici le texte d'une lettre ouverte adressée au général Zurlinden par M. Martin Saint-Léon, du Petit Caporal:

« Toutes les facilités requises pour mener à bien un coup d'Etat, mon général, vous les avez. Le peuple et les soldats se montrent également prêts à vous suivre. Sur un signe de vous, sur une proclamation de vous, vos collègues du cabinet Brisson peuvent être arrêtés et M. Félix Faure expédié au Havre, tandis que les intellectuels de toute marque, les dreyfusards de tout acabit, les Reinach, de Francfort, comme les Trarieux, de Potsdam, iraient contempler à Fresne l'aurore d'un siècle d'ordre, d'autorité et de dignité militaire. Pas une barricade, mon général, ne s'élèverait dans les rues de Paris, votre acte serait un acte de délivrance »

En Espagne

L'autorisation de signer le protocole de paix est adoptée définitivement.

Au Sénat, le général Weyler engage le comte Almenas à signaler les généraux qui ont manqué à leur devoir, afin que l'on puisse juger en connaissance de cause. Le général ajoute que dans le cas contraire, les généraux feront eux-mêmes justice avec leurs poings.

Un grand tumulte se produit alors. Tous les sénateurs crient et protestent; des paroles violentes sont échangées, la confusion est énorme. Le président casse sa sonnette.

Guillaume II sifflé

Ces jours derniers avait lieu dans le

Schwetzen Park Union Hill (Etat de New Jersey) une fête organisée par la colonie allemande.

Un cinématographe reproduisit tour à tour les portraits des généraux et amiraux qui s'illustrèrent dans la dernière guerre: tous furent acclamés: il en fut de même pour les empereurs Guillaume I^{er} et Frédéric III. Mais quand on exhiba le portrait de Guillaume II, des coups de sifflets retentissants éclatèrent et se prolongèrent même longtemps après la disparition de la photographie du Kaiser.

La révolution en Chine

On mande de Hong-Kong au Daily Mail que la révolte dans le Haïnan et le Kouang-Si continue.

Une révolution est imminente dans la Chine centrale.

Au Guatemala

La République du Guatemala vient de procéder à l'élection de son président rendue nécessaire par suite de l'assassinat de M. Reyna-Barrios.

M. Estrado Cabrera a été élu à une immense majorité.

M. Estrado Cabrera était déjà premier vice-président et c'est lui qui avait exercé l'intérim du pouvoir suprême depuis la mort de M. Barrios.

CHRONIQUE LOCALE

Etablissements de bienfaisance

Un avis très intéressant a été récemment adopté par le Conseil d'Etat aux termes duquel les femmes peuvent être nommées par les Préfets membres des commissions administratives des établissements publics de bienfaisance.

La présence des femmes au sein des commissions peut, en effet, constituer, en maintes occasions, une mesure des plus utiles, car elles savent toujours apporter dans le soulagement de la misère et de la maladie, cette sollicitude intelligente et douce qui est un si puissant réconfortant pour les malheureux.

Les chaleurs

Sommes-nous menacés d'une nouvelle période de chaleurs?

Oui du 18 au 28, affirment certains météorologistes. La faute à qui? A Mercure, qui, pendant ces dix jours, se lèvera environ une heure et demie avant le soleil et, ayant tout le temps de s'approcher de l'astre de flammes, sera exceptionnellement visible et brillant.

De plus (tous les bonheurs!), il arrivera à son maximum d'élongation le mercredi 21, précisément le même jour que Vénus.

Double raison, on voit, pour nous cuire à nouveau.

CAHORS

Bal des jardiniers

Mardi soir a eu lieu, au théâtre, le bal des

jardiniers. La salle était splendidement décorée et danseuses et danseurs se sont amusés jusqu'à 5 heures du matin.

Nous remercions les vaillants organisateurs de cette fête d'avoir bien voulu offrir un aimable divertissement à la ville de Cahors, et d'avoir, par leurs dons généreux, prouvé le désir qu'ils ont de venir en aide aux malheureux.

Le bal de la jeunesse

Mercredi soir devait avoir lieu la deuxième réunion générale des jeunes gens de la ville de Cahors pour l'organisation du bal.

Nous avons le très vif regret d'annoncer que malgré nos appels réitérés au dévouement de nos camarades, malgré la bonne volonté désintéressée de la Commission tout entière, malgré surtout cette considération que l'hiver prochain se présume redoutable et terrible, une dizaine de jeunes gens à peine, se sont rendus au lieu de la réunion.

Néanmoins la Commission du bal, résolue à faire un dernier appel à notre volonté bonne et libre, a décidé de nous convoquer pour recueillir les adhésions et les signatures le vendredi 16 septembre à 8 heures 1/2 du soir à la mairie. Ces signatures étant absolument indispensables pour lui donner la preuve matérielle que le courage, l'énergie et le dévouement qu'elle veut déployer en cette circonstance seront secondés, la Commission fait connaître aux jeunes cadurciens qu'elle donnerait sa démission immédiate s'ils ne venaient tous vendredi soir l'assurer d'un secours puissant et d'une solidarité sans réserves. Le secrétaire de la Commission, E. CONTOU.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 15 septembre 1898

Mariages

Alix, Jules, cordonnier et Cagnac, Clotide, robeuse.

Décès

Coueslant, Simone, 11 mois, Avenue de l'Abattoir.

Cour, Antoinette, veuve Balestie, 62 ans, rue Labarre, 24.

M. et M^{me} A. COUESLANT adressent leurs sincères remerciements aux personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur fillette SIMONNE, à toutes celles qui, à l'occasion de cette cruelle épreuve, leur ont adressé des témoignages de sympathie.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien excuser un oubli involontaire.

Arrondissement de Cahors

MERCUES. — Effraction au château des Evêques. — Lundi, le château des Evêques, a été mis à sac par une bande de malfaiteurs. Ils se sont introduits, on ne

sait trop par quels moyens, dans cet immeuble, qui est cependant bien gardé.

Ce n'est que le soir vers 6 h que le concierge s'est aperçu de cette effraction.

La gendarmerie s'est rendue sur les lieux. Après enquête, on ignore s'il y a des objets volés.

— Fièvre typhoïde. — Une épidémie de fièvre typhoïde sévit actuellement au chef-lieu de la commune de Mercuès, canton Nord de Cahors.

Onze personnes sont atteintes, mais il n'y a pas eu de décès à déplorer.

MM. Darquier, Valat et Valette docteurs en médecine à Cahors, qui soignent ces malades, attribuent cette épidémie à la mauvaise eau dont on fait usage plusieurs ménages de la localité.

M. le maire de Mercuès a pris des mesures pour empêcher l'usage des eaux insalubres et prescrit l'enlèvement des fumiers déposés près des habitations et a défendu au boucher d'abattre les animaux dans la localité.

CRAYSSAC. — Incendie. — Lundi dernier, vers deux heures du soir, un incendie dont les causes sont inconnues, a détruit une maison inhabitée appartenant à M. Louis Cantarel, propriétaire au mas de Sonac, commune de Crayssac.

Les pertes, évaluées à la somme de 1 550 fr., ne sont couvertes par aucune assurance.

SAINT-MARTIN-DE-VERS. — Noyé.

Le 9 courant, vers onze heures du matin, Auguste Monteil âgé de 13 ans, demeurant à St-Martin-de-Vers, s'est noyé dans le ruisseau de Vers, en se baignant en compagnie de deux enfants, âgés de 6 ans, qui n'ont pu lui porter secours, et qui n'ont pas eu la connaissance de donner l'alarme lorsqu'ils l'ont vu disparaître.

MONTCUQ. — Programme des fêtes des 17, 18 et 19 septembre:

Samedi 17 septembre. — A 5 heures du soir, annonce des fêtes par le canon le Valmy; à 6 heures, arrivée de la musique en ville; à 8 heures, retraite aux flambeaux avec baldaquins richement illuminés; à 10 heures, départ du ballon l'Ouagan; à 11 heures, bal de nuit.

Dimanche 18. — A 5 heures du matin, réveil de la ville par le Montis-Cussi; à 9 heures, promenade de la musique en ville; à 10 heures, distribution de vivres aux pauvres; à 11 heures, plantation de l'arbre de la liberté; à 2 heures, grande cavalcade avec char richement pavoisé; à 3 heures, carrousel, courses de vélocipèdes; à 5 heures, concours de tir, bal champêtre; à 9 heures, brillant feu d'artifice, retraite aux flambeaux; à 10 heures, distribution des récompenses, bal de nuit.

Lundi 19. — 5 heures, réveil de la ville par le canon le Riflard; 9 heures, promenade de la musique en ville; 11 heures, mât de cocagne; 2 heures, jeux divers; 3 heures, tir aux pigeons, course aux

LE

DRAME DES CHARTROIS

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

I

Les adorateurs, on le comprend, ne lui manquaient pas; l'accès de l'hôtel de Millanges était très difficile, et, dans les derniers temps, Henri Soulac et Edgard de Cordouan étaient seuls recus avec quelque intimité et avaient été autorisés à courtiser la perle des allées de Tourny, comme on l'appelait dans la ville.

Brune, avec des yeux superbes, de grands yeux noirs qui éclairaient toute la face, une chevelure qui mettait de l'ombre sur un front d'une blancheur mate, une bouche d'un rouge ardent, découvrant les dents les plus éclatantes du monde, elle ne pouvait pas faire un pas dans Bordeaux sans soulever sur son passage des exclamations d'admiration.

Edgard de Cordouan en était fou. Il passait son temps à écrire des vers en son honneur,

il la voyait partout. Il était obsédé, ébloui par son image lumineuse.

Quant à Henri Soulac, du jour où il l'avait aperçue, il s'était dit, l'air résolu, les dents serrées:

— Elle sera ma femme! Elle ne sera jamais à un autre, jamais! quand je devrais anéantir la moitié de l'univers!

C'était un tempérament énergique, à demi sauvage.

Henri était arrivé depuis quelques années seulement du Brésil, où il était né d'une famille originaire de Gascogne, et qui avait fait là-bas une fortune considérable dans le commerce des vins. Il s'était lié, depuis qu'il était à Bordeaux avec Edgard de Cordouan, et quand il avait vu celui-ci se mettre sur les rangs pour aspirer à la main d'Ariane de Millanges, il avait souri de pitié, pensant bien que c'était là un rival peu dangereux. Et c'est dans cette idée qu'il avait continué à témoigner au jeune homme la même amitié qu'auparavant.

Malheureusement, depuis quelques temps, Henri Soulac s'apercevait qu'il perdait du terrain et que son rival en gagnait au contraire, et une jalousie, une haine profonde, qu'il dissimulait avec soin, étaient entrées dans son âme.

Edgard de Cordouan, le mari d'Ariane de Millanges! Il ne pouvait songer à cette éventualité sans frémir tout entier, sans concevoir les plus atroces projets de vengeance.

Et pourtant cela était sur le point de se réaliser.

Ariane venait de se déclarer.

Le père avait autorisé M. de Cordouan à faire la demande officielle pour son petit-fils, et lui, Henri Soulac, avait été poliment éconduit.

C'était fini.

Plus d'espoir!... C'était l'autre qui était aimé!

Depuis quelques jours, du reste, Henri prévoyait ce résultat. Il avait pris ses précautions en conséquence, et tout en marchant côte à côte avec Edgard, dont il voyait le visage illuminé, — ce qui augmentait encore sa fureur et sa rage, — il ruminait une terrible revanche, qu'il avait soigneusement préparée et dont le pauvre Edgard, trompé par son affabilité apparente, était à cent lieues de se douter.

Les deux jeunes gens restés silencieux, l'un plein de son bonheur, l'autre tout remué de mauvais desseins, étaient arrivés à l'extrémité de la place des Quinconces, du côté du Jardin public.

Edgard tendit la main à son ami.

— Tu me quittes? dit celui-ci.

— Oui, une petite course avant de rentrer. Henri sourit.

— Je comprends. Tes adieux à Delphine.

— Comment sait-tu, fit Edgard étonné.

— Je l'ai rencontrée aujourd'hui. Elle se doute de quelque chose, je t'en prévient.

— Je ne lui ai rien laissé ignorer. D'ailleurs, nous avons rompu depuis plus d'un mois, et elle a un autre amant... J'ai promis seulement, le jour où mon mariage serait décidé, d'aller prendre congé d'elle et de lui donner un petit souvenir... Je suis esclave de ma parole... J'y

vais... Après, ce sera fini. Enterrée, la vie de garçon?

Et Edgard, tout joyeux, serra la main d'Henri Soulac et disparut.

Quand il fut hors de portée, son compagnon, qui l'avait regardé s'éloigner avec un air singulier, fit quelques pas rapides vers les arbres qui forment les allées de Chartres, restées sombres et désertes, et appela à plusieurs reprises, d'une voix rauque:

— Tartas! Tartas!

Un homme, long, jaune, maigre, semblable à une larve humaine, sortit de l'ombre.

Avant qu'il ait eu le temps d'ouvrir la bouche, Henri Soulac lui dit:

— Tu sais ce qu'il faut faire. Va et agis!

Il lui remit entre les mains un petit paquet et il disparut dans la nuit.

L'origine de la famille de Cordouan, — une des plus anciennes et des plus considérées de l'ancienne Guyenne, — se perd dans la nuit des temps. Ses membres ont pris une part considérable à toutes les guerres qui pendant des siècles ensanglantèrent sans relâche cette riche et valeureuse région, et c'est à l'un d'eux que l'on attribue la fondation de la tour de Cordouan, qui fut achevée en 1579 par Louis de Foix et que domine aujourd'hui le plus célèbre des phares modernes, le plus vieux de l'Europe et le plus élevé de ceux qui éclairèrent l'Océan.

A l'époque où commence notre récit, Edgard de Cordouan, était le dernier et le seul rejeton de cette race illustre.

(A suivre.)

4 heures, bal de jour ; 7 heures, banquet de la jeunesse ; 8 heures, retraite aux flambeaux ; 10 heures, départ du balon *Jean Régot* ; minuit, distribution de bécois aux belles-mamans, adieux de la musique.

Programme des courses vélocipédiques qui auront lieu le dimanche 18, à 3 heures du soir :

1^o Course cantonale (handicap), 4 prix, médailles ;

2^o Course départementale, 3 prix, vins et liqueurs ;

3^o Course internationale, 3 prix : 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e, 10 fr. ; 3^e, 5 fr. ;

4^o Course (honneur) obligatoire pour tous les coureurs. Prix : Un objet d'art.

Les règlements de l'U. V. F. seront seuls appliqués.

Avis important. — Les coureurs devront se faire inscrire avant samedi 17 courant, chez M. Luc, huissier à Montcuq.

SÉNAILLAC. — Incendie. — Le 10 septembre courant, vers 1 heure 1/2 du soir, au lieu de Bareille, commune de Sénaillac, un incendie dont les causes sont inconnues a ravagé un talus couvert d'herbage et de genêts où se trouvaient 27 ruches à miel, appartenant au sieur Tersou, Antoine, propriétaire.

Treize de ces ruches ont été complètement brûlées.

Pertes non assurées 170 fr.

PUY-L'ÉVÊQUE. — M. Francoual, chef de district à la Compagnie d'Orléans, en résidence à Puy-l'Évêque depuis 1891, vient d'être nommé sur la grande ligne d'Agen à Paris.

Les meilleurs vœux de ses amis et de son personnel accompagnent ce sympathique et laborieux fonctionnaire.

Avis

M. PÉGOURIÉ, de Sabadel, canton de Lauzès, prévient le public, qu'à dater de ce jour il ne payera plus les dettes que pourrait contracter Mme veuve PÉGOURIÉ, née de La Garde, sa mère.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Insolation. — A la suite des chaleurs intenses de la semaine, un troupeau de brebis en état de gestation, appartenant au domaine du château de Gams, sur la rivière de Saint-Céré, se groupèrent en plein jour entre deux roches situées dans les pauges de la ferme. Frappées d'insolation, elles périrent toutes sur ce lieu. Les pertes sont évaluées à 900 francs.

LARNAGOL. — Mort accidentelle. — Le 10 septembre à 9 heures du soir, le cadavre du nommé Delluc Pierre, âgé de 75 ans, a été trouvé dans sa cour. Il était tombé du haut de l'escalier dépourvu de rampe et s'était fait une blessure à la tête.

CAJARC. — Incendie. — Le 9 septembre courant, vers 1 heure de l'après-midi un incendie a éclaté dans la maison de la nommée Euphrasie Frayssé, veuve Delbos.

L'immeuble et son contenu ont été fortement endommagés et les pertes, non assurées s'élèvent à la somme de 3,000 francs environ.

LATRONQUIÈRE. — Incendie. — Le 9 septembre courant, vers 1 heure du soir, au lieu dit Pech de Terlèous, commune de Latronquière, un incendie dont les causes sont inconnues, a ravagé environ un hectare de friches couvertes de bruyères et de genêts, appartenant aux sieurs Vabre Julien et Mommerle Raymond, propriétaires.

Les pertes sont évaluées à 600 fr. Il n'y a pas assurance.

GORSÈS. — Incendie. — Le 7 septembre courant, vers 11 heures du matin, au lieu dit La Vitarelle de Combarel, commune de Gorses un incendie dû à l'imprudence d'un domestique a ravagé environ 18 hectares de friches couvertes de bruyères, genêt et petits pins, appartenant aux nommées Marie Darses, veuve Gouzon et Rose Blazy, propriétaires à Gorses.

Les pertes s'élèvent à environ 3,000 fr. Il n'y a pas d'assurance.

Arrondissement de Gourdon

FRAYSSINET-LE-GOURDONNAIS. — Un décret du 8 septembre 1898, autorise la création d'un bureau de bienfaisance dans cette commune.

DÉGAGNAC. — Vol. — Dans la journée du 9 courant, un vol de linge et d'effets d'habillement a été commis avec effraction au préjudice de la nommée Rosalie Delpont, épouse Cluzel, au hameau de Lamothe, commune de Dégagnac.

L'auteur soupçonné est un nommé P. qui habite actuellement St-Germain.

LE DÉGAGNAZÈS. — Acte de probité. — Ces jours derniers, le nommé Baptiste Cantarel, forgeron à Lherm, canton de Catus, a trouvé pliée dans un chiffon, chez le sieur Léon Castagnol, aubergiste, une somme de 540 francs en pièces d'or, qu'il remettait, après de nombreuses recherches, quelques instants après, à Mme Grangié, de Gourdon, qui venait de s'apercevoir de la perte de cette somme.

PEYRILLES. — Montre perdue. — Vendredi dernier, il a été perdu, au Dégagnazès, une montre en or remontoir avec chaîne chevalière à quatre mailles et deux glands du même métal.

Prière à la personne qui a trouvé cette montre et sa chaîne de la renvoyer à M. le maire de Peyrilles qui fera rembourser les frais d'envoi et donnera une bonne récompense.

LABASTIDE-MURAT. — Foire. — Pas de mouvement aux divers foirails de Labas-

tide-Murat. On peut considérer cette foire comme nulle. Le blé se vendait de 16 à 18 fr. les 80 litres.

A cause des grandes chaleurs, le gibier ne pouvant pas voyager, était rare et peu recherché.

La sécheresse persiste et bien des localités manquent d'eau. C'est la désolation.

Chez nos voisins

MOISSAC. — Le 7^e de ligne. — Le 7^e régiment de ligne est arrivé mardi, venant de Bourret. Nos petits soldats, malgré les fatigues de ces dernières journées, si exceptionnellement chaudes pour la saison, avaient crâne allure.

L'excellente musique du 7^e de ligne s'est fait entendre de 5 à 6 h. sur la place de la République. Elle a joué six morceaux, entre autres *Sigur* et la *Marche indienne* ; tous ont été très applaudis.

BULLETIN FINANCIER

La réponse des primes sur les valeurs se liquidant au 15 s'est effectuée sans provoquer la moindre animation, du reste les engagements sont de peu d'importance.

Les cours de nos rentes ont encore été assez discutés et la faiblesse a prévalu. Le 3 0/0 clôture à 103,02 au lieu de 103,07 après 102,97 ; le 3 1/2 0/0 finit à 105,82, l'Amortissable n'a pas été coté à terme.

Le Crédit Foncier se traite à 690 ; le Crédit Lyonnais à 872 et la Société Générale à 550 n'ont pas varié. Le Comptoir National d'Escompte fait 583 La Banque spéciale des valeurs Industrielles se traite à 196 et 197.

Le Suez à 3670 n'a pas varié. Les Chemins Français se sont négociés, le Lyon à 1935 ; le Midi à 1451 ; le Nord à 2140 et l'Orléans à 1885

Parmi les fonds étrangers. Nous retrouvons l'Italien à 92,70, sans changement ; l'Extérieure passe de 44,72 à 41,95 ; le Turc D finit à 22,35 ; la Banque Ottomane à 550.

Le Portugais reste à 23,15 ; le Russe 3 0/0 1891 a repris de 10 centimes à 96,75.

Au Comptant, les actions de la Société d'Incandescence par le Gaz (Bec Auer) se traitent aux environs de 485.

ECOLE DE NOTARIAT.

Enregistrement et hypothèques

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE TOULOUSE (36^e ANNÉE)

Rentrée le 15 octobre. — Succès certain

Grand Café de Bordeaux

BOULEVARD GAMBETTA

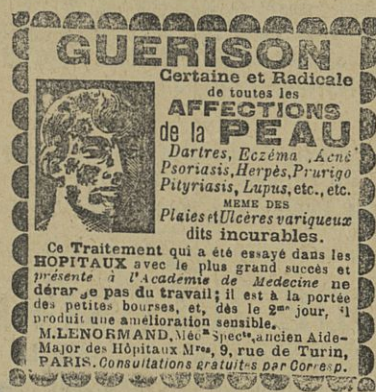
A partir du 15 septembre, ce café sera tenu par M. JACQUES LASSUS du CAFÉ RICHELIEU.

Cet établissement se recommande à MM. les consommateurs par des consommations de tout premier choix.

CAFÉ RICHELIEU

M. ALEXANDRE MARCILHAC a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 15 septembre il prend la direction du CAFÉ RICHELIEU.

Consommations de premier choix. — Liqueurs de 1^{re} marque. — Service irréprochable.



PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) et vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET

EXIGER LE PAQUETAGE *Seule vraie garantie*



QUINQUINA DUBONNET

Apéritif, Tonique et excite l'Appétit. — Se trouve partout.

LE COCHER 606

Deuxième partie

VIII

UN CRIME SOUTERRAIN

— Rassure-toi, mon ami, s'empressa de dire l'Américain. Monsieur n'est ici que pour te surveiller, en attendant ton interrogatoire.

Le blessé qui ne comprenait pas encore grand-chose à tout cela, essaya de balbutier.

— Tais-toi ? reprit William d'un ton impératif, tu auras assez affaire de répondre au juge, repose-toi.

L'un des gendarmes se détacha aussitôt pour aller prévenir le juge. Il était peu probable que les forces du malade pussent le soutenir longtemps.

A l'arrivée du magistrat, il était de nouveau incapable d'ouvrir la bouche. Cependant comme il paraissait comprendre ce qui se passait autour de lui, on se décida de l'interroger. Il répondit par des signes.

Après les premières questions d'usage, on lui demanda s'il avait été témoin de l'assassinat de la Parisienne.

Thomack secoua affirmativement la tête. — Est-ce que M. d'Hersel était auprès d'elle en ce moment-là ?

L'Indien secoua de nouveau la tête.

— Savez-vous qui l'a frappé ?

Il affirma encore.

— Est-ce la même personne qui vous a blessé ?

Même affirmation.

Le malade devint livide, au point que William eut peur de le voir expirer. Mais Thomack regarda son maître et parut puiser de l'énergie dans ce regard.

— Connaissez-vous ceci ? continua le juge en présentant à l'Indien son propre couteau.

— A moi !... à moi !... balbutia Thomack en se frappant la poitrine.

— Vous êtes donc le coupable, et vous voulez vous tuer pour échapper au châtiment ?

Le blessé ferma les yeux et retomba sur l'oreiller.

Le docteur présent à l'interrogatoire pour apprécier les forces du prévenu, affirma qu'il lui fallait quelques minutes de repos.

— Nous n'en tirerons plus rien, remarqua le juge en hochant la tête. Cet homme se meurt. Laissez-moi lui poser une dernière question :

Et s'approchant :

— Le nom de celui qui a assassiné la Parisienne ?

Thomack leva les yeux d'un air effaré, ses ses lèvres se remuèrent.

William était dans un état de fiévreuse anxiété.

Alors dans l'impossibilité de répondre le moribond arrêta de nouveau son regard sur son maître, et se désigna du doigt.

Johnson étouffa un cri.

Le docteur qui tenait le pouls de Thomack, se tourna vers le juge en disant :

— Il est mort !

Quand tout le monde fut parti, William s'agenouilla auprès du lit de ce martyr du dévouement.

IX

LE NUMÉRO 606

D'Hersel était libre !

Cette nouvelle avait couru tout le village. Les paysans se portaient en foule au château pour féliciter madame Brunichon. Celle-ci toujours très souffrante par suite des violentes émotions que lui avait causées l'arrestation de son neveu reprit des forces en le voyant.

Elle voulut descendre et recevoir les braves gens qui l'attendaient dans la grande salle du château.

Marie sauta au bas du lit pour embrasser son père. Elle se disait guérie, elle ne voulait plus le quitter, et alla rejoindre sa tante avec lui, William et madame Favrot. On battait des mains on trépanait de joie, on faisait tous des vœux pour le bonheur des d'Hersel et des Brunichon. On mêla à leurs noms celui de la tante Favrot ; de sorte que cette bonne femme profondément attendrie, tendait les mains à tous et à chacun en laissant couler les larmes le long de ses rides précoces.

Madame Brunichon envoya prendre le meilleur vin de sa cave. On but, ton trinqua à sa santé.

A ce moment Hélène Jacquelin entra, essoufflée et cramoisie de bonheur.

— Que je t'embrasse ! dit-elle à Marie. Vous voilà tous heureux, et moi, je ne me marie plus à un Parisien. J'en suis guérie.

Cette fête de bon voisinage finit pourtant ; et lorsqu'on se retrouva au château, en famille, madame Brunichon se déclara très fatiguée. On la recoucha. Pendant huit jours elle essaya de se lever à son heure ordinaire, et fut toujours obligée de retourner à son lit.

On ne s'en inquiéta pas beaucoup, parce qu'elle prétendait que ce n'était rien ; mais il fallut enfin se décider à appeler le docteur, qui, hochant la tête en la voyant, la jugea perdue.

La brave campagnarde mourut en effet, le lendemain.

D'Hersel et Marie, désolés de cette mort qui était pour eux imprévue, ne songèrent qu'à pleurer leur tante. Quelques semaines après cette catastrophe, un notaire se présenta, apportant sous un pli cacheté les dernières volontés de madame Brunichon.

Cela intéressa fort peu les d'Hersel et les Favrot.

A suivre.)

